Réponse à M. l'abbé Jean-Paul de Sury

Autor(en): **Faessler Spiro, Annie**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **13 (1983)**

Heft 6

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-829988

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Message

Cette différence qui fait peur

Ces derniers mois, en Suisse et particulièrement dans deux cantons romands — Genève et Fribourg — on s'est ému de l'afflux de réfugiés étrangers, demandeurs de l'asile politique.
Il y a plusieurs facteurs qui expliquent les diverses réactions observées. Tout d'abord le fait que ces arrivées sont inégalement réparties selon les cantons: Genève et Fribourg en font nettement plus que les autres en ce domaine. Ensuite il y a doute quant à la qualité de certains demandeurs: ne sont-ils pas en réalité des réfugiés économiques en recherche de travail et d'argent, qui se font passer pour des réfugiés politiques dont la vie serait menacée? Il y a enfin le problème de la provenance de ces réfugiés: parmi eux, les Noirs sont en nombre croissant, et ils passent nettement moins inaperçus que des Hongrois ou des Tchèques, ou même que des Sud-Américains.

Il faut ajouter à cela la limitation du nombre des fonctionnaires fédéraux. Résultat: le service chargé d'examiner les demandes d'asile est complètement débordé. Il se passe au minimum deux à trois ans, actuellement, jusqu'à ce que la réponse de Berne soit connue. Entre-temps, il faut bien que les «demandeurs d'asile» puissent vivre, se loger, se nourrir, essayer de gagner leur vie. Et peut-on ensuite les expulser, après un si long séjour sur le territoire suisse, à supposer que leur demande paraisse insuffisamment fondée? On conçoit que cela n'est guère facile!

La question posée par ce problème suppose une solution politique qui finira bien par être trouvée. Elle devra tenir à la fois compte de la dignité humaine, des droits de l'homme, des possibilités réelles de notre pays et d'un souffle de générosité sans lequel aucune décision n'apparaît véritablement humaine.
Mais quittons le terrain de la solution pratique pour nous interroger sur le phénomène que révèlent les réactions de ces derniers mois: pourquoi acceptons-nous beaucoup plus facilement des réfugiés venus d'Europe que des demandeurs d'asile dont la couleur de peau est différente de la nôtre?
Précisément parce que la différence nous fait peur. Pas seulement la différence de couleur, mais aussi la différence de culture, de mœurs.
Ne craignons pas tout d'abord de reconnaître cette peur, de la regarder en face. Il n'y a pas de honte à avoir peur, puisque la peur est un phénomène naturel. Mais il s'agit ensuite de faire un pas de plus, de ne pas nous laisser guider par cette peur. Le courage ne consiste pas à n'avoir pas peur (cela, c'est souvent l'inconscience): il consiste à dépasser cette peur.
Quand la femme est discriminée, c'est que l'homme a peur d'elle. Quand jeunes et aînés vivent dans des mondes séparés, c'est à cause d'une peur réciproque. Et l'on pourrait ainsi multiplier les exemples...
Tout cela à cause de la différence... alors que nous savons bien, d'autre part, que c'est précisément cette différence qui nous enrichit réciproquement.
Alors laissons-nous enrichir, en nous souvenant également de cette phrase de l'apôtre Paul: «En Christ, il n'y a plus ni Juif, ni Grec, ni esclave, ni homme libre, ni homme, ni femme.»

Jean-Paul de Sury

Réponse

à M. l'abbé Jean-Paul de Sury

«Une tempête dans un verre d'eau (bénite)» dites-vous dans votre article: «Comment faire maigrir un diocèse?» (*Aînés* d'avril 1983).

Sans vouloir entamer une polémique à ce sujet permettez-moi de vous faire part de quelques réflexions, d'autant plus que la phase actuelle est celle d'une large consultation.
A leur grande surprise, dites-vous, les catholiques ont découvert que les éventuels changements dans leur organisation interne (faire de Genève et de Zurich des diocèses) pouvait poser un problème à une fraction de leurs frères protestants. Croyez bien que la surprise des catholiques n'a d'égale que celle de la fraction des protestants dont je suis!
L'évêque, un «pasteur qui chemine avec son peuple et connaît ses brebis»: Attendrissant! Mais, après tout, pourquoi pas? Cependant pour qui a lu la note de la Commission épiscopale catholique (voir *Réforme* du 2 avril 1983) les illusions sur le rapprochement entre protestants et catholiques sont sérieusement ébranlées. Les décisions sont sévères! «Nous sommes conscients que les orientations pourront blesser ou choquer» est-il dit en substance. Qu'est-ce à dire, sinon un durcissement de l'église catholique face aux protestants, durcissement auquel l'évêque, même le plus libéral, n'aurait pas le droit d'échapper.
«Certaines blessures non cicatrisées» dites-vous. Ne faudrait-il pas, après ce coup de frein donné aux espérances œcuméniques, parler de blessures fraîches qui, loin d'effacer les anciennes, ravivent le scandale de chrétiens qui ne s'acceptent pas les uns les autres dans leurs différences?
Dans l'émission télévisée *Table ouverte* sur l'éventualité d'un évêque à Genève, Mgr Mamie a dit: «La chose est urgente, mais je ne suis pas pressé.»
Si le temps écoulé entre l'urgence et la patience à une lente réalisation voyait l'Eglise catholique entrer par la grande porte dans le Conseil œcuménique, à ce moment-là, M. l'abbé, jeunes, moins jeunes et aînés pourraient parler d'un témoignage de vrais frères en Jésus-Christ.

Annie Faessler Spiro
(Thonex-Genève)